

# Aire sur l'Adour



# coeur des Aturins



# Édito du Maire



La période des vacances approche, et les premières fortes chaleurs se font ressentir. La saison estivale a démarré et de nouvelles animations organisées par la municipalité, en collaboration avec les associations, sont mises en place. Mais l'été ne doit pas nous faire oublier pour autant l'aspect économique et les projets engagés.

La municipalité a la volonté et le souci de participer à l'activité des entreprises aturines en mettant en place différents investissements. Ainsi pour la construction des tribunes couvertes au stade Jean Sarrade, 6 lots sur 10 ont été attribués à des entreprises aturines. Et, dès la rentrée, le chantier de la construction de la salle de gymnastique et du club-house à la Salle Omnisports sera engagé. De plus, comme nous nous étions engagés, l'étude concernant la faisabilité de la piscine couverte est lancée afin que ce projet puisse être réalisé durant notre mandature.

Malgré les baisses significatives des dotations de l'État, la municipalité poursuit sa volonté de travailler et de réaliser des investissements pour l'avenir, afin de participer à l'amélioration du cadre de vie de chaque aturin, et redonner un souffle à l'économie locale.

Très sincèrement,

Xavier Lagrave  
Maire d'Aire sur l'Adour

## INSCRIPTION DE L'HÔTEL DE VILLE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Après l'étude menée par la commission régionale du patrimoine et des sites, et la confirmation par le Préfet de la Région Aquitaine, l'ancien évêché (Hôtel de Ville) vient d'être officiellement inscrit au titre des monuments historiques. Son architecture présente un intérêt au point de vue de l'art et de l'histoire. Ceci lui permettra de bénéficier d'une mesure de protection complète et définitive ainsi qu'un soutien pour l'entretien de l'édifice.

À noter que l'Hôtel de Ville ouvrira ses portes le dimanche 20 septembre pour une visite guidée à l'occasion des Journées du Patrimoine.

## Sommaire

### INFOS À RETENIR page 3

#### REGARD SUR page 4

Claude POMIÈS  
Adjoint en charge de l'Environnement

#### PLANTATIONS AU BOIS D'AIRE page 5

#### LA HALLE AUX CRÉATEURS page 6

#### EN BREF pages 7

#### RETOUR EN IMAGES pages 8 et 9

Arsouillois et Féria Aire

### AU COEUR DES SERVICES page 10 et 11

Accueil - État Civil - Élections

### SPORTS page 12

### JOURNÉES DU PATRIMOINE page 13

### AGENDA page 14

L'agenda culturel et sportif de juillet à septembre

### EXPRESSION DES GROUPES

#### POLITIQUES page 15



La Piscine Municipale est ouverte jusqu'au 30 août, du lundi au vendredi de 14h30 à 18h45, le samedi et dimanche de 14h30 à 19h45.

Plusieurs activités y sont proposées : AquaBike, AquaGym, initiation et perfectionnement aux différentes nages ...

Renseignements au 05 58 71 96 36 ou sur [aire-sur-adour.fr](http://aire-sur-adour.fr)

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave • Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour  
• Photos : Service communication, Olivier Peyriguë, Stéphane Brethes - Cyrille Vidal, Charles Laterrade, Violette Aturine, Air Land Modelisme • Imprimeur : Castay (labelisé Imprim'Vért) • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Juillet 2015 • Tirage : 3 900 ex. La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



# Infos à retenir ...

## DÉLIBÉRATIONS

### Conseil Municipal du 14/04/2015

- Adoption du CR et du PV de la séance du CM du 18/02/15
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 - Budget principal
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 - Budget annexe "Garages"
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 - Budget annexe lotissement communal "Les Chênes"
- Budget primitif 2015 - Budget principal
- Budget primitif 2015 - Budget annexes "Garages"
- Budget primitif 2015 - Budget annexe lotissement communal "Les Chênes"
- Taux d'imposition des contributions directes communales - Année 2015
- Attribution des Allocations à la Conduite Automobile (Auto Prem's)
- Convention d'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes - Année 2015
- Travaux d'éclairage pour prise guirlandes - SYDEC (paiement)
- Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Duhort-Bachen
- Cession d'une parcelle de terrain Rue du Château au profit de M. et Mme Gouyou
- Transfert du réseau de distribution d'eau potable du Syndicat des Eaux du Tursan à la commune d'Aire sur l'Adour
- Mise à disposition du réseau de distribution d'eau potable au SYDEC suite au retrait de la commune d'Aire sur l'Adour au Syndicat des Eaux du Tursan
- Dissolution de l'Association Foncière Latrille/Aire sur l'Adour
- Inscription à l'état d'assiette de coupes de parcelles sises au niveau de la forêt communale

## PERMANENCES DU CCAS

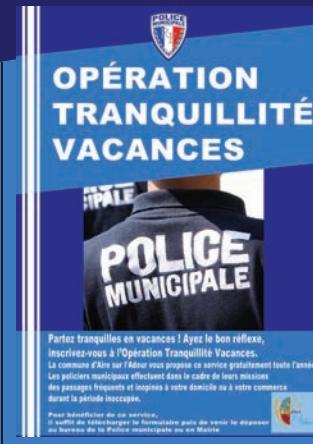
Le Centre Communal d'Action Sociale est ouvert le mardi matin et le jeudi après-midi, sans rendez-vous, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Horaires :

Mardi de 8h30 à 12h  
Jeudi de 13h30 à 17h30

Mme Carla Frankaert

05 58 71 35 57 - [ccas@aire-sur-adour.fr](mailto:ccas@aire-sur-adour.fr)



La commune d'Aire sur l'Adour vous propose cette année encore l'Opération Tranquillité Vacances.

En effet, pendant vos congés, les policiers municipaux effectueront dans le cadre de leurs missions, des passages fréquents et inopinés à votre domicile ou commerce durant la période inoccupée, afin d'éviter et dissuader toute effraction. Pour bénéficier de ce service il suffit de remplir un dossier (disponible sur le site [aire-sur-adour.fr](http://aire-sur-adour.fr), rubrique "téléchargement" ou au bureau de la police municipale situé rue Gambetta), puis de venir le déposer et le signer sur place.

Informations au 05 58 71 47 04

## CONSIGNES DE TRI

Deux colonnes supplémentaires de collecte de vêtements viennent d'être installées dans la commune. Elles sont situées au niveau de la côte du Mas et rue du Souvenir Français (à côté de la communauté de communes).

Vous pouvez y déposer tous les vêtements et textiles (même usés), ainsi que les chaussures et maroquinerie en état, dans des poches de 50 litres maximum.

Nous vous rappelons que les emballages en plastique, en métal et en carton doivent être jetés dans les conteneurs jaunes.

Les bouteilles, bocaux et pots en verre doivent aller dans les colonnes d'apports volontaires.

Plus d'informations sur : [sictomouest.blogspot.com](http://sictomouest.blogspot.com)

## PHOTOGRAPHIES ANCIENNES



Dans le cadre d'une exposition à venir sur l'histoire d'Aire sur l'Adour, le service patrimoine et archives recherche des anciennes cartes postales, photographies et gravures des différents monuments de la ville.

Sandrine Bougue : [patrimoine@aire-sur-adour.fr](mailto:patrimoine@aire-sur-adour.fr) - 05 58 71 47 00

## ALERTE SMS

La ville d'Aire sur l'Adour a mis en place et développé un service d'alerte par SMS permettant de vous informer instantanément de perturbations ou d'événements (alerte météo, conseil municipal, coupure d'électricité ...)

Inscriptions sur le site de la ville [aire-sur-adour.fr](http://aire-sur-adour.fr) (rubrique Alerta SMS)

**NUMÉROS UTILES** MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 05 58 71 35 57 • CIAS : 05 58 71 41 91 • MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 71 67 74 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 • POLYCLINIQUE LES CHÊNES : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

## PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES

• Le Point Info Famille Aire et Tursan (PIF), 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h, 14h à 17h uniquement les semaines paires. Jeudi de 9 h à 12 h.

• Permanences juridiques gratuites : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 à 12 heures sur rendez vous.

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 à 17 heures sur rendez vous.

• La Maison des services publics Saint Louis, 4 rue Méricam. Pour connaître les permanences et les jours de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.



## ENVIRONNEMENT

### Claude POMIÈS Adjoint à l'Environnement

Claude POMIÈS, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, est en charge de l'Environnement de la municipalité d'Aire sur l'Adour.

Avec une expérience acquise durant ses 5 précédents mandats de conseiller municipal, il est aujourd'hui aux côtés du Maire Xavier Lagrave et gère l'ensemble des dossiers portant sur la question environnementale et sur la qualité de vie aturine.

Nommé Adjoint au lendemain des élections municipales, Claude Pomiès travaille à mettre ses compétences au service de la ville et plus particulièrement de son environnement. Son expérience dans ce domaine lui confère une certaine légitimité pour traiter les dossiers en lien avec des sujets tels que l'agriculture, la forêt, les cimetières, ou encore le développement durable ...

En effet, parallèlement à ses activités liées à sa fonction il est délégué titulaire au Sictom-Ouest, ainsi que membre du bureau du Syndicat mixte des Rivières du Bassin de l'Adour Landais (SYRBAL) et de la Commission de Suivi de Site de la Société Terralia.

La commune d'Aire sur l'Adour a la chance de posséder de nombreux espaces naturels avec une véritable diversité de faune et de flore. Il n'est pas un geste plus important que de préserver notre biodiversité, un élément clé de notre environnement. La municipalité travaille sur de nombreux dossiers avec ce soucis de protection. Parmi eux, celui de la Forêt Communale du Bois d'Aire (située route du Houga) nécessite un suivi continu. Pour prévoir l'avenir, il est nécessaire de suivre l'évolution des forêts. Connaître le gisement de bois récoltable, prochainement disponible ou en cours de capitalisation, c'est permettre d'asseoir une politique durable des approvisionnements de la filière bois.

Depuis la tempête Klaus de 2009 le reboisement des parcelles sinistrées du Bois d'Aire se poursuit. En 2015 ce sont 29 hectares de chênes sessiles et pédonculés, et 6 hectares en biodiversité et feuillus divers qui ont été replantés.

D'autre part, l'arboretum situé le long du chemin de découverte sera étoffé et reconstitué avec 20 espèces répertoriées afin de pouvoir informer les différents promeneurs sur la richesse du lieu. Il en sera de même pour l'arboretum du circuit de Prentigarde dont la rénovation permettra de valoriser et de faire connaître aux Aturins l'environnement qui les entoure.

Les espaces naturels sont des lieux accueillants, où chacun vient y trouver un moyen de se détendre. Le Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais a ainsi le projet de réaliser prochainement un chemin de randonnée le long de l'Adour, allant de Dax à Barcelonne du Gers.

Ce sont l'ensemble de ces projets qui permettront de travailler à améliorer l'environnement de demain.

#### Composition de la commission municipale : "ENVIRONNEMENT"

Claude POMIES, Nadine JOIE, Vincent BARRAILH-LAFARGUE, Claire HAUPT, Sylvie LARROUDE,  
Marie ASSIBAT, Christine CAZEAUX-PELLARINI, Sonia GUIVARC'H, Émilie LECONTE

# Plantations au bois d'Aire



En collaboration avec l'Office National des Forêts et la ville d'Aire sur l'Adour, les élèves de CM1-CM2 de l'École St Joseph ont participé au reboisement de parcelles situées sur la route du Houga.

Encadrés par deux employés de l'ONF et deux agents des Espaces Verts de la commune, les élèves se sont pleinement investis dans la mission qui leur a été confiée.

Près de 40 chênes sessiles ont ainsi été plantés par l'ensemble des enfants présents.

À cette occasion ils ont pu découvrir l'importance et la complexité de la plantation dans les espaces naturels et la fragilité de notre environnement.



Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'École St Joseph étaient réunis et accompagnés d'élus, d'agents municipaux des Espaces Verts, du Directeur des Services Techniques et de deux agents de l'ONF



La tempête Klaus le 24 janvier 2009 a été particulièrement dévastatrice pour la Forêt Communale d'Aire: 32 hectares de pins, et 6 hectares de bois de chênes et de hêtres ont été détruits. Ainsi la municipalité, sous la tutelle de l'ONF, a engagé depuis un travail de reboisement en favorisant au maximum les feuillus.

Grâce à son intervention l'ONF assure une bonne protection de la forêt et de sa biodiversité. Il gère pour le compte de la Mairie la coupe et la revente du bois.

# La Halle aux Créateurs



Le dimanche 7 juin dernier la ville d'Aire sur l'Adour a organisé la 1<sup>ère</sup> édition de la "Halle aux Créateurs" en réunissant près de 60 artisans créateurs sous la Halle aux Grains et sur la Place du Commerce.

Ce 1er marché aux créateurs organisé par l'équipe municipale en collaboration avec l'association Aire Animations, a permis à tous les visiteurs du jour de découvrir l'art sous toutes ses formes. Sous une journée ensoleillée les promeneurs ont déambulé sur le site tout à fait adapté à cet événement. Ils ont pu assister à diverses animations, gravure sur verre, travail du cuir, création en bois, en argile ...

L'originalité de certaines œuvres ont transformé les promeneurs du jour en acheteurs : luminaires, décorations en bois flottés, sacs à main, recyclage d'objets ...

Venus de tout le grand Sud Ouest les artisans ont pu, pour la majorité, découvrir les charmes de la cité Aturine.

Ils ont ainsi pris date et affirmé la volonté de voir cette journée devenir un rendez-vous annuel et de pouvoir à nouveau envahir le cœur de la ville. Le rendez-vous est pris pour 2016 !

Cette journée a été une réussite pour nous, aussi nous remercions chaleureusement l'artisan créateur local Benoit Crombez ([vachementbois.fr](http://vachementbois.fr)) pour son aide dans cette organisation.

L'association Case Départ a participé pour sa part activement à la journée en proposant la découverte de jeux en bois aux plus jeunes et plus grands (palets bretons, quilles, cornhole ...).



Pour rester dans l'esprit créateur des exposants, les ateliers municipaux ont réalisé pour l'occasion le panneau de cette première édition.

Dominique Duplantier (ferronnier) et Christophe Barraud (menuisier) ont ainsi assemblé différents objets et matériaux de récupération (bois, tuyau, pince, ampoules ...).

# En bref ...

## Inscriptions à l'école Rentrée 2015

### ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE CLAUDE NOUGARO

Les inscriptions des enfants nés en 2013, 2012, 2011, 2010 ont débuté, en deux étapes :

- Certificat d'inscription délivré à la Mairie (se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille)
- Rendez-vous à l'école à prendre au 05 58 71 65 48 (se munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé)

Possibilité d'accueillir les enfants de 2 ans

### ÉCOLE MATERNELLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes. L'école accueille les enfants de la TPS au CP, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Renseignements au 05 58 71 65 37



### SENSIBILISATION À LA ROUTE

Les élèves des classes de CM2 des écoles de la ville d'Aire sur l'Adour ont passé leur Attestation de Première Éducation à la Route (APER).

Après avoir été sensibilisés lors de plusieurs interventions en classe à la sécurité routière, ils ont mis en application leurs connaissances en conditions réelles.

Des exercices pratiques sur la route et des ateliers de maîtrise de leurs vélos ont ainsi été mis en place lors de cette journée.

L'APER s'obtient au bout d'un véritable parcours pédagogique et valide les savoirs et les comportements des élèves en tant que piétons, passagers et rouleurs.



### CYRILLE VIDAL - MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Le 16 avril dernier à la Sorbonne, Cyrille Vidal recevait sa médaille au ruban tricolore symbole de son titre de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie Photographe d'Art, avant d'être reçu le 6 juillet à l'Élysée par le Président de la République en personne.

Cette récompense s'ajoute à son cinquième titre consécutif de Portraitiste de France décerné par ses pairs, et couronne les qualités techniques et artistiques déjà connues et reconnues de tous.

Entouré de son équipe il a su démontrer toute son inspiration, son ingéniosité et son talent pour présenter un dossier sur cinq sujets imposés et un sujet libre.



*L'œuvre ci-contre est extraite de son dossier lui ayant permis de recevoir le titre de Meilleur Ouvrier de France. Elle correspond au sujet imposé suivant :*

*"MODE : (en noir et blanc) cadrage vertical*

*BUSTE : Photo d'une jeune femme coiffée d'un chapeau à larges bords représentant l'élégance et la féminité des années 50, mettre en valeur le regard."*



# Retour en images



## 28<sup>ème</sup> Fête des Arsouillos

Du jeudi 30 avril au dimanche 3 mai dernier les Arsouillos ont envahi la ville pour 4 jours de musique au rythme des fanfares. Une 28<sup>ème</sup> édition réussie où les animations et les nouveautés n'ont pas manqué.

La vie aturine s'est fortement animée lors de ce premier long week-end de mai. Avec un programme chargé et varié chacun a pu profiter de ces jours de fêtes en musique autour des valeurs qui font l'esprit Arsouillos. Les jeunes et les moins jeunes ont, encore une fois, répondu présents.

À l'heure du bilan, Raphaël Salomé, président de la Peña Los Arsouillos, se montre entièrement satisfait :

"Côté musique, diversité et qualité des groupes ont une fois de plus fait la différence tout au long du week-end. Les repas ont rencontré un très grand succès et la Novillada Concours restera un grand moment dans les Arènes Maurice Lauche.

D'un point de vu chiffres, l'équilibre financier est atteint ce qui est une grande satisfaction compte tenu des enjeux financiers liés à l'organisation d'un tel événement.

Enfin, tout cela ne serait possible sans la participation et l'investissement sans faille des bénévoles de la peña, qui sont la force de notre association."

Rendez-vous en 2016, du 29 avril au 1er mai,  
pour la 29<sup>ème</sup> Fête des Arsouillos !!



La Novillada Concours a vu triompher Andrès Roca Rey



L'animation Mousse...Tâche, une nouveauté qui a rencontré un véritable succès

# Retour en images



Les Fêtes d'Aire sur l'Adour 2015 ont connu un très grand succès dans une ambiance, comme toujours, chaleureuse et conviviale. Sous un grand soleil, les festayres ont ainsi pu profiter d'un programme riche et varié durant les 5 jours. La fête de jour a notamment séduit le public avec l'animation Family Fiesta ayant attiré les petits comme les grands.



# Au cœur des services ...

## ACCUEIL ÉTAT-CIVIL ÉLECTIONS

### TENUE DES REGISTRES

Outre les différentes demandes de renseignements, la principale mission du service consiste à la tenue des Registres : "Naissances et Reconnaissances", "Mariages", "Décès et Transcriptions de Décès" de la commune, ainsi que l'enregistrement et la mise à jour de l'ensemble des actes précités.

L'acquisition en 2011 d'un nouveau logiciel d'état civil associé à une démarche de numérisation de l'ensemble des actes de naissances (après 1912) et des mariages (après 1951), permet désormais la délivrance de copies informatisées et la mise à jour de l'ensemble des actes d'état-civil.

### ÉLECTIONS

Le service gère la tenue et la révision des listes électorales ainsi que l'organisation des élections politiques.

Ainsi après avoir géré et organisé les élections départementales des 22 et 29 mars 2015, le service aura en charge l'organisation des prochaines élections régionales dont les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours de scrutin se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015.

L'inscription sur les listes électorales de la commune de son domicile fait l'objet d'une démarche volontaire de la part des administrés soit directement auprès du service des élections, soit directement en ligne via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour une inscription effective à compter du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivant. Ainsi pour pouvoir voter en 2015, il fallait s'inscrire sur les listes électorales de la commune d'Aire-sur-l'Adour avant le 31 décembre 2014 dernier délai.

De même si vous avez déménagé à l'intérieur comme à l'extérieur de la commune, merci de bien vouloir signaler votre changement d'adresse auprès du Service des Elections.

Le service d'accueil est essentiel, il est au plus près des administrés et répond au mieux à leurs demandes en les orientant en fonction de leurs besoins. Il est le premier et principal interlocuteur à la Mairie et traite les demandes dans un grand nombre de domaines de la vie quotidienne (mariage, décès, élections, recensement ...).

Les missions du service Accueil - État-Civil - Élections sont nombreuses et variées :



De gauche à droite : Marie-Pascale Lourau en poste depuis 20 ans et responsable du service depuis 2007, Géraldine Zacchello et Céline Pisani en poste depuis novembre 2007.

### RECENSEMENT

Le service "Accueil, État-Civil, Élections" procède au recensement des garçons et des filles âgés de 16 ans, de nationalité française, domiciliés sur la commune et leur délivre une "Attestation de Recensement". Ce document est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). Cette démarche est obligatoire et permet aux jeunes recensés d'accomplir, sur un site militaire, une "Journée Défense et Citoyenneté" (JDC).

En cas de perte ou de vol de l'Attestation de Recensement, la mairie n'est pas habilitée à délivrer un duplicata, seul le Bureau du Service National de Pau, dont dépend la commune, pourra délivrer un justificatif de recensement.

### SOUTIEN AUX PROPOSITIONS DE LOI

Conformément à la loi organique n° 2013-1114 du 06 décembre 2013, portant application de l'article 11 de la Constitution, le référendum d'initiative partagée est entré en vigueur au 1er janvier 2015. Ce dispositif permet aux parlementaires et aux électeurs de soutenir des propositions de loi en vue de les soumettre au Référendum. Les soutiens des électeurs aux propositions de loi référendaires sont recueillis «sous forme électronique», sur le site du Gouvernement <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>.

C'est dans ce cadre et afin de permettre aux électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à internet d'apporter leur soutien à la proposition par voie électronique que la commune d'Aire sur l'Adour met en place dans les locaux du service «Accueil, Etat-Civil, Elections» un point d'accès informatique qui sera mis à disposition de ces électeurs à compter du 1er juillet 2015.

# Au cœur des services ...



## CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

C'est également auprès du service "Accueil, État-Civil, Élections" que les Aturins viennent déposer leurs premières demandes de Carte Nationale d'Identité ainsi que leurs renouvellements. À noter que les CNI délivrées aux personnes majeures à compter du 1er janvier 2004 restent désormais valides 5 ans après la date d'expiration indiquée. Depuis 2009, la mairie d'Aire sur l'Adour fait également partie des 18 communes du département des Landes équipée d'un Dispositif de Recueil (DR) lui permettant d'instruire les demandes de passeports biométriques. La notion de territorialité ayant ainsi disparu, les usagers ont désormais la possibilité de déposer leur demande de passeport biométrique dans n'importe quelle commune équipée d'un Dispositif de Recueil.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le service a aussi en charge les inscriptions scolaires des écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune. Chaque année le service effectue l'inscription administrative des enfants à l'occasion de leur première scolarisation à l'école maternelle, de leur première scolarisation dans l'enseignement élémentaire et l'entrée en classe de CP ainsi que dans le cadre d'un déménagement entraînant un changement d'école.

## MAIS AUSSI ...

- il délivre les «Attestations d'Accueil» (document pour les personnes de nationalité étrangères souhaitant venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois devant être présenté pour l'obtention d'un visa).
- il enregistre les déclarations d'ouverture, de mutation et de translation de Licence IV.
- il prend acte des déclarations d'ouverture de restaurants et de débits de boissons à emporter et des arrêtés d'autorisation d'ouverture des débits de boissons temporaires de Catégorie 2 à l'occasion des manifestations publiques organisées par les associations.

## DÉMARCHE DE CERTIFICATION "QUALIVILLE"

Pour répondre aux exigences croissantes des usagers en terme d'accueil et de services la mairie d'Aire sur l'Adour, s'est engagé depuis 2007 dans une démarche de certification qualité de son service «accueil, état-civil, élections» premier contact des usagers avec l'administration locale.

Le service «Accueil, État-Civil, Élections» a ainsi obtenu de l'AFNOR le «Label Qualiville», (certificat valable trois ans) en 2008 et 2011. La commune d'Aire sur l'Adour étant ainsi devenue en 2008 la 3ème commune française de moins de 10 000 habitants à avoir obtenu cette certification, la 26ème commune au plan national, la 3ème commune au niveau régional et la première au niveau départemental.

## EN 2014, ONT ÉTÉ TRAITÉS, RÉDIGÉS ET DÉLIVRÉS :

<b>1640</b>	actes d'état-civil
<b>16</b>	actes de reconnaissances
<b>21</b>	actes de mariages
<b>181</b>	actes de décès
<b>550</b>	mises à jour de ses registres
<b>630</b>	demandes de passeport
<b>175</b>	certificats d'inscriptions scolaires
<b>424</b>	demandes de Carte Nationale d'Identité
<b>24 000</b>	appels téléphoniques

Le service accueille les usagers du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) ainsi que le samedi matin de 9h à 12h où une permanence état-civil est assurée.

Tél : 05 58 71 47 00 ou par courriel : [accueil@aire-sur-adour.fr](mailto:accueil@aire-sur-adour.fr) / [etat-civil@aire-sur-adour.fr](mailto:etat-civil@aire-sur-adour.fr) / [elections@aire-sur-adour.fr](mailto:elections@aire-sur-adour.fr)

Toute demande d'acte d'état-civil peut se faire gratuitement sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

# Sports



L'équipe de la VA Football a remporté le 14 mai dernier la coupe des Landes (Intersport Lasaosa) en s'imposant 3 à 2 face à Brocas.

Un match dont le coup d'envoi a été donné par M. Jean Sarrade (en haut à gauche sur la photo).



Trois membres d'Air Land Modélisme sont montés en grade lors d'un déplacement à St Vincent de Tyrosse. Il s'agit de Florent Pédoni et de Florian Argos (à gauche et à droite) qui obtiennent leurs Ailes de Bronze ainsi que Pierre Michelot (au centre) qui devient Aile d'Or.



La VA Gym a organisé le 13 mai dernier une soirée Zumba en faveur de l'association Vaincre la Mucoviscidose. L'animation a rassemblé 115 participantes et a permis de récolter 845 euros.



Le Tournoi François Farré, organisé par l'AA Rugby, a accueilli près de 500 enfants d'une vingtaine d'équipes différentes. Le vainqueur de l'édition 2015 est le club de Tyrosse.



En collaboration avec le club de basket de Barcelonne et l'association les "Bouchons d'amour 32", la classe de 1ère Gestion Administration du Lycée Jean d'Arcet a organisé une journée de sensibilisation au handicap. Une journée qui s'est conclue par un match de championnat de France de Nationale 2 de basket fauteuil : Pavie - Pau. Cette manifestation a permis de récolter 650 euros pour l'association partenaire.



L'équipe Junior de l'Avenir Aturin Rugby a remporté le titre inter régional dans la compétition Phliponeau en s'imposant 23 à 5 face à Hendaye.



L'équipe d'Aire sur l'Adour a terminé à une très belle 5<sup>ème</sup> place aux derniers Jeux d'Aquitaine Juniors. 38 équipes se sont affrontées dans une multitude d'activités allant du cross au tir à la corde en passant par le biathlon ou encore des fléchettes.



L'Avenir Aturin Rugby accède à la Fédérale 2 après sa victoire lors du match retour face à St Yrieix. Après une défaite de 3 points à l'aller ils ont su renverser la situation à domicile en s'imposant 17-13 et ainsi rejoindre le niveau supérieur.



L'édition 2015 du Tournoi Corpo de football s'est terminée par la victoire de la Peña 69 face à La Confrérie. Les deux équipes ont dû se départager lors de l'épreuve des tirs aux buts.

# Journées du patrimoine ...

## RENDEZ-VOUS AVEC LE PATRIMOINE ATURIN



### La Chapelle des Ursulines

Située en face de l'Église Ste Quitterie, cette ancienne chapelle est constituée d'un choeur, d'une nef, d'une grande sacristie et de deux chapelles attenantes. Aujourd'hui ce lieu sert d'hébergement aux nombreux pèlerins sur les Chemins de Saint Jacques de Compostelle avec une capacité de 12 lits tout en gardant l'authenticité des lieux.

Visite libre - Samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 9h à 18h

### La Clinique Jean Sarrailh

Située dans un parc de 4 hectares l'établissement médical et pédagogique fait partie intégrante du patrimoine aturin depuis 1950. Dédié, à l'origine, aux tuberculeux, il est devenu depuis le milieu des années 1970 une clinique médico-psycho-pédagogique pour des patients de 14 à 20 ans présentant des troubles psychiatriques.

Visite guidée - Samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 10h à 11h30



### L'Église Sainte Quitterie

Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Chemins de Saint Jacques de Compostelle, et monument historique classé, elle a été édifiée au XI<sup>e</sup> siècle. On y trouve dans la crypte le sarcophage de la princesse wisigothe Sainte Quitterie qui fut décapitée pour avoir refusé d'abjurer la foi chrétienne pour épouser un prince arien.

Visite libre, crypte accessible avec exposition des plans de la restauration à venir - Samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 9h à 18h

### La Cathédrale Saint Jean Baptiste

Construite à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l'édifice fut brûlé et partiellement détruit à plusieurs reprises. On peut y admirer des absidioles, des stalles en bois, un maître-autel, une salle capitulaire, des orgues... mais également les peintures datant des années 1860 et récemment rénovées.

Visite libre - Samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 9h à 16h30, et de 16h30 à 18h récital d'orgue par Caroline Dubroca



### Le Monastère Saint-Joseph

Construit entre 1853 et 1872, cet ancien couvent des carmélites d'Aire sur l'Adour a conservé un décor de belle facture avec des toiles marouflées, de la marqueterie et des boiseries dans le choeur.

Visite guidée - Samedi 19 septembre, de 15h à 16h30

### L'Hôtel de Ville

Édifice datant du XVII<sup>e</sup> siècle, il est inscrit au titre des monuments historiques et occupe une partie de l'ancien évêché. On peut notamment y remarquer son escalier de pierre et ses plafonds à caissons ainsi qu'une tour ronde avec un escalier coiffé en poivrière.

Visite guidée - Dimanche 20 septembre, de 15h à 16h30



**BANQUET ET MARCHÉ MÉDIÉVAL - Samedi 19 septembre, à partir de 18h**  
devant la Cathédrale Saint Jean Baptiste

## CONNAISSEZ VOUS LE PATRIMOINE ATURIN ?

Après les garçons, j'ai résonné dans les oreilles des jeunes filles.

Où suis-je cachée ?



Pour me faire entendre, je ne dois pas manquer d'air... !  
Qui suis-je ?



partie du mécanisme qui permet d'enlever l'air dans les tuyaux

de la ville dans l'ancienne chapelle des logements étudiants. HLM et des associations vers 1750 au Mas, le village desservait en 1797 l'école primaire supérieure des jeunes filles. cette cloche se trouve dans le cœur historique de l'ancien petit séminaire constitut

de la ville dans l'ancienne chapelle des logements étudiants. HLM et des associations



Il s'agit de la rosace qui éclairait la nef de l'église Ste Quitterie avant la reconstruction

de la charpente au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est visible depuis les combles de l'église ou depuis la promenade du Portugal

Elle éclairait un bâtiment avant d'être dissimulée par une nouvelle charpente.  
Indice : on peut me voir d'un pays lointain !

Où est-elle ?

# Agenda

## SPORTS ET LOISIRS

DU 29 AU 31 JUILLET

ET DU 5 AU 7 AOÛT

Mini stage de cirque organisé par l'AFCA, pour les enfants de 5 à 12 ans, de 10h30 à 17h.

Inscriptions et renseignements au 05 58 71 66 94 ou [afcasecretariat@wanadoo.fr](mailto:afcasecretariat@wanadoo.fr)

LE 28 AOÛT

Challenge natation organisé par l'Office Municipale des Sports à la piscine municipale à 17h30.

Inscriptions avant le 24 août au 05 58 71 96 36 ou 05 58 71 47 13

LE 29 AOÛT

Dans le cadre des activités Ados Bougez, une journée surf est prévue pour s'initier ou se perfectionner. Renseignements et inscriptions au 05 58 71 47 13 ou 05 58 71 96 36

LE 4 SEPTEMBRE

Reprise des entraînements de la VA Volley pour une nouvelle saison.

Salle Omnisports à 18h30 pour l'école de Volley et à 20h pour les entraînements loisirs.

Pour tout renseignement, contactez Dominique Ars au 06 07 21 60 67

LE 6 SEPTEMBRE

Challenge de l'Adour organisé par le Bridge Club d'Aire sur l'Adour. Centre d'animation, à 14h30. De 40 à 300 euros à remporter. Droits d'engagement par joueur de 20 euros, gratuit pour les juniors. Inscriptions et renseignements : [airebridgeclub@wanadoo.fr](mailto:airebridgeclub@wanadoo.fr) ou au 06 74 82 01 57

LE 12 SEPTEMBRE

Journée Portes Ouvertes à la salle Omnisports.  
Venez découvrir et tester les activités sportives et culturelles proposées par la Violette Aturine (football, gymnastique, philatélie, tennis de table, volley-ball, oenologie et Nihon Taï Jitsu)  
Informations au 05 58 71 36 36

LE 20 SEPTEMBRE

L'AFCA ouvre son chapiteau de 14h à 17h à tous ceux qui souhaiteraient s'essayer sur les divers objets. Particulièrement aux enfants et aux jeunes désireux de rejoindre l'école du cirque (de 4 à 11ans le mercredi, collégiens et lycéens le jeudi soir)  
informations au 05 58 71 66 94

LE 23 SEPTEMBRE

Jeux Aquitaine Seniors à Aire sur l'Adour. Des équipes de 8 seniors s'affrontent dans différentes disciplines de sports et de loisirs tout au long de la journée.

Renseignements au 05 56 75 90 30

## ÉVÉNEMENTS

DU 12 AU 18 JUILLET

11<sup>ème</sup> triathlon national de tarot au Centre d'Animation.

Du 12 au 15 juillet, parties ouvertes à tous de 14h à 21h.

Le 16,17 et 18 juillet à 13h30, parties réservées aux licenciés

Restauration sur place

Plus d'informations par mail : [bernard.betna@sfr.fr](mailto:bernard.betna@sfr.fr)

LE 13 JUILLET

Fête de la Halle aux Grains de 20h à 00h, sur la Place du Commerce organisée par Aire Animations. Spectacle de danses sévillanes assuré par la Pena La Estrella, et ambiance gypsy avec le groupe Flama Kaly.

Buvette et restauration sur place

LE 29 JUILLET

Marché nocturne aux Allées de l'Adour de 18h à 00h organisé par Aire Animations

Braderie et vide-grenier, animés par le groupe folklorique Tiquetantolha. Clown et maquillage pour les enfants.

Restauration sur place et buvette.

LE 1<sup>ER</sup> AOÛT

Concert de polyphonies Ya Capella à la Chapelle des Ursulines à partir de 21h30.

Participation libre.

Information et réservation au 05 58 52 09 01 ou 06 08 37 18 26

LE 5 AOÛT

Course Landaise mixte aux Arènes Maurice Lauche à 21h30.

Avec la Cuadrilla Nicolas Commarieu et la Ganaderia Dussau

LE 12 AOÛT

Fête des Allées de l'Adour de 18h à 00h organisée par Aire Animations. Braderie et vide-grenier, clown et maquillage pour enfants et ambiance musicale assurée par l'orchestre de variétés "Majestic Star"

Restauration sur place et buvette

LE 17 ET 18 SEPTEMBRE

L'AFCA présente "Le Cirque Ozigno et son bar à paillettes" sous son chapiteau à 20h30.

Entrée : 12 €

Tarif réduit : 10 €

de 4 à 12 ans : 8 €

Réservations au 05 58 71 66 94 ou [a.f.c.a@wanadoo.fr](mailto:a.f.c.a@wanadoo.fr)

**SEPTEMBRE  
EN PISTE .....**  
Jeudi 17 Septembre  
Vendredi 18 Septembre  
20H30

L'AFCA présente

**Le Cirque OZIGNO**



**son Bar à Paillettes**

Entrée : 12 €  
10 € (tarif réduit)  
8 € (de 4 à 12ans)

Réservations : 05.58.71.66.94

[ou.a.f.c.a@wanadoo.fr](mailto:ou.a.f.c.a@wanadoo.fr)



# Expression politique

## Naissances



- Candice CHOUQUET
- Inaya HARNIST CASTAGNON
- Louane Inès Taïana RENOUX
- Léo Nathanaël PUCHIEU
- Louise Pauline THIBAUD
- Kylian Sébastien DERRÉ
- Hana SAUBOUAS

## Mariages



- Paul Louis DE MONTILLE et Stéphanie Maylis Suzanne Germaine LARRIEU
- Sophie DAGUERRE et Jorge Manuel DOS SANTOS

## Décès

- Lucien LEROY
- Alain DUCURON
- Marie José DULHOSTE épouse MALET
- Jean-Baptiste Marc Gérard LABROUCHE
- Yvette Louise GAIGNIÈRE veuve LEQUEUVRE
- Yvette BAULAC veuve BAILLET
- Jean Bernard de BIGOUSE
- Jean Christian DUFAU
- Elise Patricia DEBONO
- Laurence Suzanne Marie-Claire BOHAIN épouse DEBONO
- Jeanne CANTEGRIT veuve CAZABAN
- Paulette Gabrielle BEAUMONT veuve DUSSAU
- Maria DUPOUY

## Chères Aturines, chers Aturins,

Depuis plus d'un an la cité Aturine se réveille d'un sommeil profond. Après avoir poussé les portes de la mairie avec humilité et beaucoup d'envie, nous avons commencé à mettre en place de nouvelles manifestations et activités.

Outre la réussite de la fête des Arsouillos, et les fêtes d'Aire que nous espérons être un franc succès, le mois de juin a vu naître la « Halles aux créateurs » avec de nombreux exposants. Un nouveau rendez-vous annuel dans l'agenda des Aturins qui a d'ores et déjà trouvé son public.

La fête de la musique lancée l'année dernière sera renouvelée tous les ans. Elle permet l'animation des rues du centre-ville, très appréciée des Aturins pour terminer par un concert de plusieurs groupes le soir.

Dans cette dynamique, de nouvelles animations verront le jour en fin d'année.

Notre riche patrimoine Aturin sera mis à l'honneur les 19 et 20 septembre prochain. Au cours de ce week-end nous vous donnons rendez-vous pour une « fête médiévale » devant la cathédrale.

En décembre, le Téléthon, qui n'a jamais eu l'écho espéré à Aire sur l'Adour, sera mis en place avec des actions en lien avec toutes les associations et les bénévoles qui voudront bien nous rejoindre.

Au-delà de toutes ces animations, nous n'oubliions pas les manifestations proposées par les associations Aturines. Nombreuses, très riches et variées, elles font vivre la ville tout au long de l'année. Nous soutenons chacune d'entre elles par le prêt et la gratuité de salles ou d'infrastructures ainsi que la mise à disposition et l'installation de matériels.

Là où certaines portes étaient fermées nous avons choisi de les ouvrir et d'y voir une multitude de possibilités.

Dans cette dynamique d'autres rendez-vous notamment pour la jeunesse verront le jour en 2016.

Delphine Dauba et Christophe Carteau

## Chères Aturines, chers Aturins,

Le 12 avril, lors du vote du budget 2015 de la ville d'Aire, nous nous sommes abstenus. Nous partageons la poursuite du gel des taux d'imposition et du désendettement entamé lors de la mandature précédente dont nous avions la charge. Nous sommes par contre opposés à la baisse de subvention proposée par le Maire pour certaines associations. Elles remplissent toutes une mission de service public qu'il faut au contraire soutenir et encourager, y compris l'ACCA de chasse qui organise tout au long de l'année des battues contre les nuisibles. Mauvais signe ! Au Conseil communautaire, les 11 délégués de la majorité municipale ont une attitude surprenante vis à vis des acteurs locaux de la vie économique :

- Ils ont voté contre le soutien financier qui permet aux commerçants de se conformer aux normes d'accessibilité des locaux commerciaux.
- Ils ont voté contre le soutien financier en direction des artisans qui doivent se former à la qualification « RGE ».
- Ils ont voté contre le soutien financier pour une association d'insertion par l'économie qui recycle meubles, textiles et électroménager et qui prévoit la création de 9 emplois.

Nous savons aussi que le Maire d'Aire avait voté contre l'installation de l'entreprise Terralia qui vient d'investir 4 millions d'euros sur le site de Subéhargues pour recycler les déchets professionnels.

La majorité municipale manie donc le paradoxe : elle parle du développement économique mais vote contre les propositions de la Communauté de communes ! La parole et les actes !

Heureusement que tous les maires de l'intercommunalité soutiennent la volonté portée par la Communauté de communes pour développer le territoire et soutenir les acteurs économiques locaux. Ils peuvent compter sur nous.

Le groupe d'opposition "Aire pour tous, tous pour Aire":

Agathe Bourretière, Robert Cabé, Florence Gachie,  
Emilie Leconte, Jérémy Marti, Paulette Saint Germain



le ministère de la Culture et de la Communication vous invite aux

# PATRIMOINE

JOURNÉES  
EUROPÉENNES DU  
PATRIMOINE  
19-20  
SEPTEMBRE  
2015

Patrimoine  
du XXI<sup>e</sup> siècle,  
une histoire  
d'avenir

# NEON

# NEON

© MINISTÈRE DE LA CULTURE



muséum



francetélévisions

19-20 SEPTEMBRE 2015

Centre des Monuments nationaux



France 2



[journeesdupatrimoine.fr](http://journeesdupatrimoine.fr)  
#JEP2015